



MOTION ADOPTÉE PAR LE 15^e CONGRÈS DE LA FVCS À LA ROCHE-SUR-YON

Par cette motion adoptée par le 15^e Congrès de la **Fédération française des Villes et Conseils des Sages®**, notre fédération, forte d'une histoire de 30 ans, entend affirmer les enjeux qu'elle perçoit pour le temps long, mais aussi pour des échéances plus immédiates. Avec l'exercice démocratique de 1^{er} plan des élections de mars 2020, nous disposons d'une immense occasion d'interpeller et de transformer et ouvrir les pratiques de gouvernance municipale.

C'est un texte court, pour une vision longue, et de l'action sans attendre.

Dans notre monde ébranlé par les soubresauts de systèmes économiques, politiques et sociaux qui se battent pour leur survie, débordé par la montée en puissance et la viralité du numérique qui s'impose - pour le meilleur et pour le pire - dans la vie quotidienne des habitants, la promotion d'une démocratie apaisée paraît plus que jamais être la base du « vivre ensemble ».

Désormais exposée, mais aussi malmenée, comme elle ne l'a jamais été par les usages des nouveaux réseaux et moyens de communication, la parole des citoyens de tous âges doit pouvoir être entendue et prise en compte au-delà des rendez-vous électoraux traditionnels, dans un cadre d'expression serein.

Depuis 30 ans, les Conseils des Sages® prouvent que leur implication dans la vie des villes est bénéfique.

Leur réflexion, permanente soutenue par la fédération, et leur expérience riche de leur diversité, les placent au cœur des enjeux d'une citoyenneté engagée et responsable.

Les Conseils des Sages® portent la vision d'un citoyen de demain concerné, averti, éclairé, impliqué, associé ; seul, dans un collectif, au sein d'une instance, dans une association.

Avec un formidable appétit de citoyenneté, avec une envie d'expression, mais aussi de stimulation du décideur, d'innovation, de solutions.

Au fil des années, la Fédération française des Villes et Conseils des Sages®, créée en 1993, a porté et développé ce mouvement ; elle s'est efforcée de rester en prise avec l'actualité.

Ainsi forte de ses réflexions et travaux menés lors de ses congrès annuels et de ses réunions régionales et thématiques, elle confirme ses engagements :

- ✓ **Au service des évolutions territoriales dans lesquelles l'engagement citoyen conserve toute sa place,**
- ✓ **Pour le maintien et le développement de liens intergénérationnels au sein des instances de démocratie participative,**
- ✓ **Pour les actions en faveur de la transition écologique, de la préservation de la biodiversité, préservant durablement le cadre et les conditions de vie saine des populations,**
- ✓ **Pour un usage maîtrisé du numérique dans la vie des collectivités, dans les relations entre les habitants, ainsi que dans les formes d'expression et d'engagement citoyen,**
- ✓ **Pour la promotion d'une citoyenneté ouverte à l'interculturalité et le développement des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.**

À la veille de nouvelles élections locales, la **Fédération française des Villes et Conseils des Sages®** souhaite inviter l'ensemble des candidates et des candidats qui vont présenter des listes à s'engager, le moment venu, à créer un Conseil de Sages® (ou à prendre en compte celui existant) dans leur collectivité.

La **FVCS** se tiendra à disposition de toutes celles et tous ceux qui souhaiteront s'engager dans cette voie pour les aider à matérialiser leur projet et la rejoindre pour en partager la dynamique de réseau, l'expertise citoyenne, les services et les travaux.

La Roche sur Yon, le 16 novembre 2019



« Conseil des Sages® » est une marque déposée par la FVCS qui dispose de la propriété intellectuelle de l'appellation.